



FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DES RÉÉDUCATEURS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

PROJET FNAREN 2012/2013

La rééducation, définie dans la circulaire 2009-088 du 17 juillet 2009, s'inscrit dans le service public et laïque de l'Éducation nationale de la République Française signataire de la Convention internationale des droits de l'enfant. Les rééducateurs sont des fonctionnaires d'État. Leur mission « s'exerce dans le cadre du référentiel des compétences (annexe n°2004-026 du 10 février 2004) caractéristiques d'un enseignant spécialisé du premier degré ».

La FNAREN est attachée à une école favorisant l'ouverture à l'autre, au monde, rendant l'enfant curieux et acteur de ses apprentissages, une école laissant une place à l'imaginaire et à la créativité.

L'école doit rester un lieu pour grandir, se construire, vivre et apprendre avec les autres, tout en prenant en compte le développement singulier de l'enfant en tant que sujet.

La FNAREN continue à promouvoir la conception d'une école maternelle et élémentaire qui accueille toutes les différences. C'est pourquoi la FNAREN milite pour une école qui ne réduise pas l'élève à la seule évaluation de ce qu'il produit afin d'éviter cette violence institutionnelle.

La FNAREN défend le droit pour chaque enfant à bénéficier, sur le territoire de la république, d'une aide spécialisée adaptée aux difficultés qu'il peut rencontrer dans ses apprentissages, conduite par des enseignants ayant suivi et validé la certification ASH[1] appropriée.

La rééducation propose une approche globale, relationnelle et psycho-affective des difficultés scolaires où la singularité de chaque enfant est reconnue et respectée. Cette aide spécialisée, essentielle dans l'école, contribue à mobiliser le développement de la pensée nécessaire à l'investissement scolaire et aux apprentissages. C'est pourquoi l'aide rééducative est indispensable à l'école dans la prévention de l'échec, du décrochage et de la violence car elle participe à la construction des processus de symbolisation évitant ainsi les passages à l'acte.

La rééducation est attentive aux rythmes de l'enfant en fonction de son âge et de sa personnalité. Elle s'appuie sur un projet d'aide singulier élaboré en partenariat avec l'enseignant et les référents familiaux. Elle nécessite pour cela de se pratiquer à distance de la situation scolaire, en s'appuyant sur un cadre prévenant et sécurisant, dans un temps et un lieu spécifiques. La modalité individuelle ou groupale est décidée au regard des besoins de l'enfant. Le rééducateur utilise des médiations diversifiées où le jeu a toute sa place.

La prévention, autre mission du rééducateur, est mise en place dès l'école maternelle. Elle consiste en un ensemble d'actions qui permet d'éviter l'apparition d'une difficulté ou son installation.

Le rééducateur s'attache à restaurer chez l'élève qui rencontre des difficultés, le désir et le plaisir d'apprendre. En accueillant la souffrance de cet enfant, il l'aide à établir des liens entre son monde personnel et les codes culturels que requiert l'école. Cette aide est proposée à l'enfant et à sa famille.

Le rééducateur s'inscrit au sein d'une équipe pluridisciplinaire dans les RASED[2], les CMPP[3], les CAPP[4] ou les CAMSP[5]. Ces dispositifs garantissent une approche et une analyse plurielles, indispensables au traitement de la difficulté scolaire. Dans ses relations avec les enseignants ou les partenaires extérieurs, comme avec les parents, le rééducateur ne se positionne pas en expert de la difficulté scolaire mais en partenaire-médiateur, sollicitant la co-réflexion et l'élaboration de solutions communes les plus adaptées à la situation.

La FNAREN insistera sur l'importance de ce travail en équipe et sur la nécessité de disposer de plusieurs temps d'analyse plurielle pour répondre de manière ajustée aux besoins de l'enfant qui rencontre des difficultés à l'école.

Face à des injonctions nouvelles qui ne correspondent ni à nos compétences ni à nos missions, ou face à un pilotage de réseau inadapté, la posture du rééducateur sera réaffirmée, notamment auprès de l'administration.

La FNAREN œuvrera au maintien de notre spécialisation au sein de la formation continue face à l'intention de certaines universités de créer des masters spécialisés accessibles aux non enseignants et face aux dérives de certaines directions des services départementaux de l'éducation nationale de former elles-mêmes des enseignants spécialisés, voire de proposer du télé enseignement.

Depuis 2009 la situation des RASED continue de se dégrader : postes supprimés, équipes incomplètes ou inexistantes, élèves privés d'aides spécialisées, extension géographique des secteurs, remise en cause des remboursements des frais de déplacement.

Ce contexte peut amener de plus en plus de collègues rééducateurs à être isolés, sans possibilité de participer à un travail en réseau, sans possibilité non plus d'avoir accès à la vie fédérative par l'intermédiaire d'une AREN départementale.

La FNAREN luttera contre l'isolement des collègues et restera vigilante à ce que tous les rééducateurs puissent participer à la vie fédérative de la FNAREN.

La situation concernant la formation s'est encore aggravée : réduction des temps de formation, formations initiales spécialisées peu différenciées et surtout départs en formation quasiment inexistantes, qui mettent fortement en péril l'avenir de notre profession.

La FNAREN agira pour la remise en oeuvre de la formation initiale des rééducateurs et d'une formation continue adaptée.

Les inégalités s'accroissent entre les académies, certains départements ont subi des suppressions massives de postes. Un tel contexte décrédibilise les RASED, entraîne le changement de leurs missions et conduit à la disparition progressive de l'aide rééducative.

La FNAREN continuera à mettre en œuvre des stratégies offensives, visant à rendre visible et incontournable le travail du rééducateur, tout en maintenant une pression forte sur les instances décisionnaires. En lien avec les évolutions institutionnelles et sociétales, elle restera force de proposition face à nos interlocuteurs dans le respect de l'éthique du métier de rééducateur.

Par conséquent la FNAREN impulsera et soutiendra de nouvelles actions prolongeant cette politique offensive. Il s'agira cette année de poursuivre les actions de communication et de partenariat, et de s'engager prioritairement dans les travaux autour de la refondation de l'école en s'appuyant sur la charte pour une école humaniste que le comité scientifique de la FNAREN a élaborée en février 2012.

Cette charte appelle à une refondation de l'école dans laquelle l'enfant dans sa globalité, son histoire et son humanité reste la valeur centrale.

Elle sera la priorité du projet de la FNAREN pour 2012/2013 dans ce contexte particulier de reconstruction du système éducatif français.

Plusieurs pistes sont envisagées pour les actions de communication à destination des médias, des élus, des parents, de l'opinion publique :

- La charte est une entrée privilégiée. Portée en contribution et expliquée dans plusieurs ateliers de la concertation nationale pour la refondation de l'école, elle sera l'axe central des travaux qui se poursuivront cette année et sera présentée systématiquement lors des audiences, des débats...

- Le film "Un parmi les autres", fer de lance de la lutte de l'année 2011/2012 et de la communication réussie autour de l'aide rééducative à l'école, continuera à être un outil essentiel pour promouvoir la rééducation.

- Le site de la FNAREN www.fnaren.com continuera à être un vecteur essentiel de communication. Il contribuera à une meilleure visibilité des actions locales, départementales et régionales de défense et de promotion des RASED. Relais de la vie fédérative de la FNAREN, il pourra être un outil de lutte contre l'isolement des collègues.

La FNAREN poursuivra un travail partenarial coordonné avec les nombreux acteurs qui se mobilisent actuellement autour de la refondation de l'école. L'objectif est de convaincre de la nécessité des RASED et de la rééducation en argumentant que le pédagogique et la bonne volonté ne peuvent à eux seuls venir répondre à toutes les difficultés rencontrées par les élèves.

Elle s'associera à ces différents mouvements et proposera à ses partenaires de participer à des actions défendant l'idée d'une école émancipatrice et humanisante.

Différentes stratégies sont envisagées pour le travail en direction de nos partenaires :

- Organiser des événements avec les associations professionnelles et autres comme la FNAME[6], l'AFPEN[7], l'AGEEM[8], l'ANCP[9], la FCPE[10],

- Continuer à participer et à impulser des actions avec les organisations syndicales.

- S'associer à certaines manifestations organisées par différents mouvements : Appel des appels, Appel de Bobigny, AFEV[11], ATD Quart Monde[12]...

La FNAREN continuera-également ses actions de formation et de recherche à travers son congrès et ses publications et poursuivra l'animation de la vie de sa fédération.

Le congrès national

Point fort de nos actions de recherche, de formation et de communication, il accueille les rééducateurs mais aussi d'autres professionnels. Il s'inscrit résolument dans une dynamique de recherche et d'évolution de la pratique rééducative.

Le XXVIIIème congrès "Emotions... la place de l'affectif dans les apprentissages" organisé par les AREN 37 et 41, se déroulera à Tours du 5 au 8 juin 2013.

Les publications

Notre revue nationale trimestrielle « *envie d'école* », reflet de la fédération, est un outil de travail et de synthèse permettant d'enrichir les échanges entre tous les partenaires du système éducatif.

L'ERRE est la revue de recherche et de théorisation des pratiques rééducatives. Un prochain numéro sur le thème «La reconnaissance » est en préparation.

Le numéro spécial « Actes du XXVIIème congrès, Clamart 2012 » paraîtra en juin 2013.

Une campagne de promotion de toutes les publications FNAREN sera menée dès le début de l'année.

La Recherche : Comité scientifique, universitaires et chercheurs

Depuis 1999, le Comité scientifique est composé de personnalités sensibles à la nécessité d'une aide humaniste qui prenne en compte l'enfant dans sa globalité de sujet en devenir.

Universitaires, chercheurs, psychanalystes, philosophes, médecins, sociologues, psychologues, professionnels de l'enfance, de la justice et de l'éducation, contribuent par leur diversité à la réflexion théorique de la FNAREN qui les associe désormais à l'élaboration des numéros de l'ERRE.

Ces personnes sont sollicitées pour étayer la FNAREN dans ses actions de soutien et de promotion de l'aide rééducative.

« Le forum » temps de débat entre les adhérents et les membres de ce Comité se tient durant le congrès.

Initiée l'an dernier à la demande du comité scientifique, une rencontre de travail sera à nouveau proposée dans le courant de l'année.

La vie fédérative de la FNAREN

Elle est indispensable au fonctionnement démocratique de notre fédération. Elle s'appuie sur le travail et les réflexions menées dans les AREN dont l'administrateur est le relais lors de sa présence au Conseil d'Administration mais aussi grâce au lien FNAREN-AREN.

En retour, les échanges et débats lors de ces réunions et les travaux menés en commissions (Finances, Congrès, Vie Fédérative, Communication, Publications, Partenariat, Comité scientifique) permettent à chaque administrateur d'impulser de nouvelles actions, réflexions, recherches, formations dans son département. Les commissions de travail pourront évoluer en fonction de l'actualité.

La FNAREN veillera à faciliter la communication au plus près des adhérents.

Cette année, l'accent sera mis autour de la question des rééducateurs isolés et du maintien d'un lien actif avec la vie fédérative de la FNAREN.

Suite aux menaces qui ont gravement pesé sur l'avenir de la rééducation et sur les formations spécialisées, la FNAREN est déterminée à agir et lutter pour le maintien et le développement des aides spécialisées du RASED et particulièrement de l'aide originale et pertinente qu'est la rééducation.

La FNAREN demande l'arrêt des atteintes massives portées au métier de rééducateur depuis quatre ans. Elle œuvrera pour le rétablissement de tous les postes de rééducateurs et pour une reconstruction du dispositif RASED, constitué des trois catégories de personnels spécialisés, sur un territoire défini par des indicateurs locaux.

Elle demandera à être associée à tous les travaux du ministère concernant l'adaptation scolaire notamment l'élaboration des nouveaux textes qui régiront notre cadre de travail et nos missions et redéfiniront une formation spécialisée professionnalisante.

Parce qu'apprendre ne va pas de soi pour tous et qu'une aide spécialisée peut tout changer pour un enfant,

Parce que le sort de chaque enfant est important et que nous affirmons qu'ils sont tous capables d'apprendre et de s'épanouir, à condition de créer un environnement scolaire bienveillant, dénué de pressions et de compétitivité, où la coopération et la co-réflexion sont au cœur des apprentissages,

Parce que les bouleversements qu'a subis l'école ces dernières années menacent l'avenir des enfants,

la FNAREN, tout en accompagnant et en renforçant les actions de ses partenaires, s'engagera résolument dans une politique de communication destinée à redonner aux RASED et aux aides apportées par les rééducateurs, une place indispensable.

Paris, le 12 octobre 2012

-
- [1] Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés
 - [2] Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté
 - [3] Centre Médico-Psycho-Pédagogique
 - [4] Centre d'Adaptation Psycho-Pédagogique
 - [5] Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
 - [6] Fédération Nationale des Associations de Maîtres E
 - [7] Association Française des Psychologues de l'Éducation Nationale
 - [8] Association Générale des Enseignants des Écoles et classes Maternelles publiques
 - [9] Association Nationale des Conseillers Pédagogiques
 - [10] Fédération des Conseils de Parents d'Elèves
 - [11] Association de la Fondation Etudiante pour la Ville
 - [12] Agir Tous pour la Dignité Quart Monde